

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 13**

Engagement n° 13 :

Réviser la pièce apparaissant à la page HQD-14, Document 3, page 97, soit le tableau 6.3 portant sur l'impact sur les revenus requis du Distributeur en dollars courants pour tenir compte d'un horizon de 2008-2010 plutôt que 2008 exclusivement en spécifiant les sources de calcul (demandé par la Régie – Notes sténographiques – Volume 3, page 108)

Réponse à l'engagement n° 13 :

Le tableau suivant présente l'impact sur les revenus requis du Distributeur en tenant compte des investissements sur la période 2008 à 2010 et sur la base des hypothèses qui figurent à la réponse du Distributeur à la question 13.1 de la demande de renseignements no 2 de la Régie (HQD-15, document 1.1, page 29).

**Impact sur les revenus requis du Distributeur
Période d'investissements 2008 à 2010
en M\$ courants**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marché Résidentiel HQD									
Impact du compte de frais reportés	2,8	16,1	28,3	37,7	36,1	34,5	33,0	31,4	29,8
Coûts évités par le Distributeur	-12,7	-42,8	-74,5	-93,7	-95,6	-93,7	-84,2	-69,1	-55,7
Pertes de revenus	8,6	28,4	48,4	59,7	59,7	57,3	50,4	40,5	32,0
Impact sur les revenus requis du Distributeur	-1,3	1,8	2,3	3,7	0,2	-1,9	-0,8	2,8	6,1
Marché Résidentiel AEÉ									
Impact du compte de frais reportés	1,2	7,0	12,7	16,6	15,9	15,2	14,5	13,8	13,1
Coûts évités par le Distributeur	-1,6	-7,4	-13,9	-18,1	-18,5	-18,9	-19,3	-19,7	-20,0
Pertes de revenus	1,0	4,6	8,4	10,8	10,8	10,8	10,8	10,8	10,8
Impact sur les revenus requis du Distributeur	0,6	4,1	7,2	9,2	8,1	7,1	6,0	4,9	3,8
GLOBAL AFFAIRES									
Impact du compte de frais reportés	2,4	13,8	25,3	34,5	33,0	31,6	30,2	28,7	27,3
Coûts évités par le Distributeur	-10,0	-34,7	-62,0	-80,3	-81,9	-83,5	-85,2	-86,9	-88,6
Pertes de revenus	6,8	23,2	41,0	52,1	52,1	52,1	52,1	52,1	52,1
Impact sur les revenus requis du Distributeur	-0,8	2,4	4,2	6,3	3,3	0,2	-2,9	-6,0	-9,2
GLOBAL GRANDES INDUSTRIES									
Impact du compte de frais reportés	0,6	3,5	6,2	8,3	8,6	9,3	9,6	10,0	9,6
Coûts évités par le Distributeur	-6,1	-16,7	-25,7	-35,2	-40,6	-46,2	-51,9	-53,0	-54,0
Pertes de revenus	3,2	8,6	12,9	17,3	19,5	21,8	24,0	24,0	24,0
Impact sur les revenus requis du Distributeur	-2,3	-4,7	-6,7	-9,6	-12,4	-15,1	-18,3	-18,9	-20,4
TRONC COMMUN & AUTRES									
Impact du compte de frais reportés	1,4	8,0	14,7	19,6	18,8	18,0	17,2	16,4	15,5
Coûts évités par le Distributeur	-0,4	-1,3	-14,3	-15,0	-15,3	-15,6	-15,9	-16,3	-16,6
Pertes de revenus	0,3	0,8	8,6	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8
Impact sur les revenus requis du Distributeur	1,2	7,5	9,0	13,4	12,3	11,2	10,1	8,9	7,8
GRAND TOTAL									
Impact du compte de frais reportés	8,4	48,5	87,2	116,7	112,5	108,6	104,4	100,3	95,4
Coûts évités par le Distributeur	-30,9	-103,0	-190,5	-242,3	-251,9	-257,9	-256,5	-244,9	-235,0
Pertes de revenus	19,9	65,6	119,3	148,7	150,9	150,8	146,2	136,3	127,7
Impact sur les revenus requis du Distributeur Réseau Intégré	-2,6	11,0	16,1	23,0	11,6	1,5	-6,0	-8,3	-11,9
Impact sur les revenus requis du Distributeur Réseaux autonomes	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Impact sur les revenus requis du Distributeur total	-2,8	10,8	15,8	22,8	11,3	1,2	-6,3	-8,6	-12,2

En considérant les dépenses et les impacts énergétiques sur la période 2008 à 2010, l'impact maximal des programmes et des activités du PGEÉ de 22,8 M\$ se produit en 2011. Cet impact, évalué à la marge, représente 0,25 % (22,8 M\$ / 9 249,2 M\$) du revenu prévu du Distributeur de l'année 2007 (le dénominateur est celui fourni en réponse à la question 97.1 de la demande de renseignements no 1 de la Régie, à la pièce HQD-15, document 1, partie B, page 91 de 91).

Par ailleurs et tel qu'expliqué par les témoins du Distributeur, les analyses économiques et financière du PGEÉ pour la période

2008 à 2010 pour le programme *PAMUGE*, ne prennent pas en compte le projet de Kruger, puisque les investissements du Distributeur pour ce projet étaient prévus se matérialiser en 2007. Ainsi, les investissements et les impacts énergétiques prévus du projet de Kruger ont été considérés dans les analyses économiques et financière au soutien de la demande budgétaire 2007 (R-3610-2006). C'est ce qui explique la baisse apparente de rentabilité du programme *PAMUGE* en 2008 puisque les volumes d'énergie économisés par le projet de Kruger sont plus importants (400 GWh) que ceux qui devraient être générés par les investissements de 2008 (100 GWh).